

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2016

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	2
État de l'évolution des soldes de fonds	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation Hôpital Montfort

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Hôpital Montfort, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Hôpital Montfort au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 24 mai 2016



OTTAWA
400-1420 place Blair Place
Ottawa ON K1J 9L8

T 613 745-8387
F 613 745-9584

BHD / IAPA
Nos partenaires canadiens et internationaux
Our Canadian and International Partners

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

Marcil-Lavallee.ca

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2016

	Fonds affectés					2015 Total
	Fonds d'administration	Gestion du stationnement	Appui à l'Hôpital Montfort	Campagne de financement	Dons désignés	
Produits						
Dons en espèce	202 559 \$	- \$	- \$	215 661 \$	9 907 \$	428 127 \$
Dons en service	-	-	-	13 910	6 570	20 480
Collecte de fonds	381 960	-	-	161 301	-	543 261
Stationnement	-	4 122 553	-	-	-	4 122 553
Intérêts	7 058	301 044	-	-	-	308 102
	591 577	4 423 597	-	390 872	16 477	5 422 523
Charges						
Salaires et avantages sociaux	608 610	-	-	-	-	608 610
Collecte de fonds	66 700	-	-	46 177	-	112 877
Frais d'opération	91 888	1 041 853	78 544	52 034	-	1 264 319
Intérêts sur la dette à long terme	-	231 313	-	-	-	231 313
Amortissement de l'actif incorporel	-	547 253	-	-	-	547 253
Amortissement des immobilisations	9 639	31 556	17 599	-	-	58 794
Radiation des améliorations liées au terrain loué pour stationnement	-	-	-	-	-	-
	776 837	1 851 975	96 143	98 211	-	2 823 166
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant les dons et autres éléments	(185 260)	2 571 622	(96 143)	292 661	16 477	2 213 254
Dons à l'Hôpital Montfort	(60 275)	(642 362)	-	-	(86 571)	(789 208)
Dons à l'Institut du savoir Montfort	(56 996)	(210 000)	-	-	-	(266 996)
Dons pour la création de fonds de bourses	-	(24 500)	-	-	-	(24 500)
Gains (pertes) non réalisés sur les placements	-	(208 912)	-	-	-	(208 912)
Gains non réalisés sur le swap de taux d'intérêt	-	162 916	-	-	-	162 916
	(117 271)	(922 858)	-	-	(86 571)	(1 126 700)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(302 531) \$	1 648 764 \$	(96 143) \$	292 661 \$	(70 094) \$	1 472 657 \$
						1 477 323 \$

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2016

3

	Fonds d'administration	Fonds affectés				2016 Total	2015 Total
		Gestion du stationnement	Appui à l'Hôpital Montfort	Campagne de financement	Dons désignés		
SOLDES DE FONDS AU DÉBUT	312 306 \$	10 319 164 \$	- \$	153 326 \$	360 350 \$	11 145 146 \$	9 667 823 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(302 531)	1 648 764	(96 143)	292 661	(70 094)	1 472 657	1 477 323
Virements interfonds (note 11)	100 000	(196 143)	96 143	-	-	-	-
SOLDES DE FONDS À LA FIN	109 775 \$	11 771 785 \$	- \$	445 987 \$	290 256 \$	12 617 803 \$	11 145 146 \$

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

État de la situation financière

31 mars 2016

	Fonds affectés					2015 Total
	Fonds d'administration	Gestion du stationnement	Appui à l'Hôpital Montfort	Campagne de financement	Dons désignés	
ACTIF À COURT TERME						
Encaisse	433 909 \$	2 433 895 \$	- \$	275 928 \$	- \$	3 143 732 \$
Débiteurs (note 3)	64 974	385 831	-	2 169	-	452 974
Frais payés d'avance	18 915	103	-	-	-	19 018
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	-	1 721 056	-	-	-	1 721 056
Avances (dus) interfonds, sans intérêt	(317 202)	92 290	(233 234)	167 890	290 256	-
	200 596	4 633 175	(233 234)	445 987	290 256	5 336 780
PLACEMENTS (note 4)						
POLICES D'ASSURANCE-VIE (note 5)	-	6 747 828	-	-	-	6 747 828
	92 741	-	-	-	-	92 741
ACTIF INCORPOREL (note 6)						
IMMOBILISATIONS (note 7)	26 694	189 764	233 234	-	-	5 335 714
	119 435	12 273 306	233 234	-	-	12 625 975
	320 031 \$	16 906 481 \$	- \$	445 987 \$	290 256 \$	17 962 755 \$
PASSIF À COURT TERME						
Créditeurs et frais courus (note 9)	210 256 \$	57 822 \$	- \$	- \$	- \$	268 078 \$
Partie courante de la dette à long terme (note 10)	-	872 233	-	-	-	872 233
	210 256	930 055	-	-	-	1 140 311
DETTE À LONG TERME (note 10)						
	-	4 204 641	-	-	-	4 204 641
	210 256	5 134 696	-	-	-	5 344 952
SOLDES DE FONDS						
Non affecté	109 775	-	-	-	-	109 775
Affectations externes	-	11 771 785	-	445 987	290 256	12 508 028
	109 775	11 771 785	-	445 987	290 256	12 617 803
	320 031 \$	16 906 481 \$	- \$	445 987 \$	290 256 \$	17 962 755 \$
						17 488 452 \$

Engagements contractuels (note 1A)

Madeleine Joanisse, administrateur

Armande Spate, administrateur

*Madeline Joanisse, Présidente du
Conseil d'Administration*

*Françoise Lortie, trésorier
de l'Hôpital Montfort*

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2016

5

	2016	2015
EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	1 472 657 \$	1 477 323 \$
Ajustements pour :		
Amortissement de l'actif incorporel	547 253	547 253
Amortissement des immobilisations	58 794	165 922
Radiation des améliorations liées au terrain loué pour stationnement	-	110 215
Perte sur radiation d'immobilisations	-	-
Pertes (gains) non réalisés sur les placements	208 912	(239 063)
Gains sur le swap de taux d'intérêt	(162 916)	(16 763)
	2 124 700	2 044 887
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	13 620	217 080
Frais payés d'avance	8 214	34 570
Créditeurs et frais courus	(3 506)	(42 184)
	2 143 028	2 254 353
INVESTISSEMENT		
Variation nette de placements	(471 471)	(927 610)
Variation nette de la valeur de rachat des polices d'assurance-vie	(13 280)	(4 869)
Acquisition nette d'immobilisations	(265 772)	(44 678)
	(750 523)	(977 157)
FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(831 932)	(793 494)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	560 573	483 702
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	2 583 159	2 099 457
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	3 143 732 \$	2 583 159 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation Hôpital Montfort (la Fondation) a été constituée le 25 mars 1986 comme organisme de bienfaisance afin d'encourager et de soutenir financièrement l'Hôpital Montfort et l'Institut du savoir Montfort en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Elle est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(f) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilité par fonds

Pour assurer le respect des limites et des restrictions placées sur l'utilisation des ressources disponibles, les comptes de la Fondation sont classés en fonds aux fins d'établissement de rapports, conformément aux activités ou aux objectifs précisés par les donateurs ou selon les directives du conseil d'administration. Aux fins d'établissement de rapports financiers, les soldes de fonds ont été classés entre les deux fonds suivants :

Fonds d'administration

Le Fonds d'administration comprend les collectes de fonds générales, les dons sans objets spécifiques ainsi que les transactions quotidiennes de la Fondation. À moins d'avis contraire, les intérêts gagnés sont inclus dans le Fonds d'administration.

Fonds affectés

Le Fonds de gestion du stationnement comprend les activités liées à la gestion du stationnement. Une entente a été signée avec l'Hôpital Montfort qui spécifie que les soldes de fonds doivent être conservés par la Fondation jusqu'à l'échéance de l'entente, échéant en 2025. Une partie des soldes de fonds est réservée pour subvenir aux besoins en infrastructure; à l'échéance de l'entente, ce montant sera transféré à l'Hôpital Montfort. La balance des soldes de fonds sera conservée par la Fondation qui pourra l'utiliser dans le cadre de sa mission.

Le Fonds d'appui à l'Hôpital Montfort comprend des dépenses encourues pour appuyer l'Hôpital dans la réalisation de ses objectifs.

Le Fonds de campagne de financement comprend les activités liées à la campagne de financement majeur.

Le Fonds de dons désignés comprend les dons dont l'utilisation est réservée par le donateur à des fins particulières.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

La Fondation emploie la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports. Les dons et les apports de commandites restreints par les donateurs sont constatés à titre de produits du Fonds à objets spécifiques lorsqu'ils sont reçus. Tous les dons non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds général - opérations lorsqu'ils sont reçus. Les apports soumis à des restrictions qui n'ont pas de fonds séparés sont constatés à titre de produits du Fonds général lorsque les dépenses correspondantes sont encourues.

Les produits de collecte de fonds sont constatés dans l'exercice au cours duquel la collecte a lieu.

Les produits de stationnement sont constatés lorsque le service est rendu.

Les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Apports de services

Les bénévoles aident la Fondation en contribuant plusieurs heures à la mise en œuvre de ses projets. Étant donné la difficulté d'évaluer le nombre d'heures et la juste valeur des apports de services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

La Fondation constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements et des polices d'assurance-vie.

Les passifs financiers évalués à la juste valeur se composent de l'emprunt à taux variable et du swap de taux d'intérêt.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût et au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)*Instruments financiers (suite)**Coûts de transaction*

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. L'amortissement de la licence d'utilisation du stationnement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de 20 ans.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Équipement lié au stationnement	20 ans
Équipement	5 ans et 10 ans

Réduction de valeur des immobilisations

La Fondation comptabilise en charges une réduction de valeur d'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

3. DÉBITEURS

	2016		2015
Hôpital Montfort, sans intérêt	147 891	\$	94 749 \$
Santé Montfort, sans intérêt	79 179		100 785
Taxes à la consommation	5 521		11 724
Stationnement	212 383		246 958
Autres	8 000		12 378
	452 974	\$	466 594 \$

4. PLACEMENTS

	Valeur comptable	2016	2015
Institutions financières			
Dépôts à terme	4 119 270	\$ 4 129 095	\$ 2 579 701
Obligations	674 199	679 917	1 204 722
Autres	1 079 428	1 130 642	1 490 855
Fédéral, provincial, municipal			
Obligations	1 921 922	1 999 500	1 969 769
Autres	516 569	529 730	961 277
	8 311 388	8 468 884	8 206 324
Placements réalisables au cours du prochain exercice	1 719 151	1 721 056	1 464 811
	6 592 237	\$ 6 747 828	\$ 6 741 513

5. POLICES D'ASSURANCE-VIE

Le montant de 92 741 \$ représente la valeur de rachat des polices d'assurance-vie dont la Fondation est bénéficiaire. La valeur au moment du décès totalise 1 310 000 \$.

6. ACTIF INCORPOREL

	Coût	Amortissement cumulé	2016	2015
Licence d'utilisation du stationnement	10 945 055 \$	5 609 341 \$	5 335 714 \$	5 882 967 \$

7. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2016	2015
Équipement lié au stationnement	255 143 \$	65 379 \$	189 764 \$	206 382 \$
Équipement	324 550	64 622	259 928	36 332
	579 693 \$	130 001 \$	449 692 \$	242 714 \$

8. EMPRUNT BANCAIRE

La Fondation dispose d'une marge de crédit autorisée de 2 500 000 \$ renouvelable annuellement, au taux préférentiel moins 0,25 %. Cette marge de crédit est entièrement garantie par une mise en gage de certificats de dépôt et de valeurs mobilières détenus par la Fondation.

La marge de crédit servira à financer l'engagement pris par la Fondation auprès de l'Hôpital Montfort afin que ce dernier puisse faire l'acquisition d'un tomodynamomètre avec module cardiaque spécialisé. Au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016, la marge de crédit est inutilisée.

La Fondation pourra convertir ultérieurement la marge de crédit en un prêt à terme à un taux du coût des fonds plus 70 points de base sur un amortissement de cinq ans.

9. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2016	2015
Hôpital Montfort, sans intérêt	62 611 \$	136 556 \$
Institut du savoir Montfort, sans intérêt	10 930	-
Frais courus	120 508	119 136
Stationnement	50 582	3 693
Fournisseurs	23 447	12 199
	268 078 \$	271 584 \$

10. DETTE À LONG TERME

	2016	2015
Licence d'utilisation du stationnement		
Emprunt à taux variable converti en un prêt à taux fixe de 4,74 % par swap, remboursable par versements mensuels de 89 391 \$ en capital et intérêt, échéant en janvier 2021	4 625 539 \$	5 457 471 \$
Valeur négative du swap de taux d'intérêt	451 335	614 251
	5 076 874	6 071 722
Partie courante de la dette à long terme	872 233	831 931
	4 204 641 \$	5 239 791 \$

Les versements en capital exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2017	872 233	\$
2018	914 487	\$
2019	958 788	\$
2020	1 005 235	\$
2021	874 796	\$

11. VIREMENTS INTERFONDS

Un montant de 100 000 \$ (2015 : 100 000 \$) a été transféré du Fonds de gestion du stationnement au Fonds d'administration pour financer la gestion du stationnement faite par le personnel de la Fondation. De plus, un montant de 96 143 \$ a été transféré au Fonds d'appui à l'Hôpital Montfort pour financer les dépenses encourues au nom de l'Hôpital au cours de l'exercice.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

La Fondation utilise une marge de crédit et assume un prêt comportant des taux d'intérêt variables. Conséquemment, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Fondation.

Le swap de taux d'intérêt a une valeur nominale équivalente à la dette à long terme, vient à échéance le 4 janvier 2021 et fixe le taux d'intérêt payé par la Fondation à 4,74 %.

Les placements, qui incluent les intérêts courus y afférent, offrent un taux d'intérêt selon le marché au moment de leur acquisition. Les placements portent intérêt à des taux variant entre 0.5 % et 8.57 % (2015 : 1 % et 8,57 %) échéant à différentes dates jusqu'en 2108.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. La Fondation n'est exposée à aucun risque important à l'égard d'un client particulier ou d'une quelconque contrepartie.

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**Stationnement**

La Fondation a une entente avec Santé Montfort, une entité apparentée à l'Hôpital Montfort, pour la gestion du stationnement de l'Hôpital Montfort. Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues avec cet apparenté au cours de l'exercice :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Produits reçus de Santé Montfort	364 740 \$	391 528 \$
Recouvrement des frais d'opération liés au stationnement reçus de Santé Montfort ^(a)	<u>67 349</u>	<u>75 371</u>
Total ^(b)	<u>432 089 \$</u>	<u>466 899 \$</u>

^(a) Étant donné que la Fondation agit à titre d'intermédiaire, ces opérations ne sont pas comptabilisées dans les états financiers de la Fondation.

^(b) Les opérations entre apparentés présentées dans les états financiers de Santé Montfort sont de 419 688 \$ représentant un écart de 12 401 \$ qui s'explique par le traitement des taxes à la consommation qui diffère entre les deux entités.

Salaires et avantages sociaux

Les salaires des employés de la Fondation sont payés par l'entremise du système de paie de l'Hôpital Montfort. La Fondation rembourse les sommes périodiquement. La Fondation participe, par le biais de l'Hôpital, au Régime de pension des hôpitaux de l'Ontario (RPHO), un régime de retraite interentreprises à prestations définies. Tous les employés à temps complet qui ont atteint six mois de service continu doivent obligatoirement adhérer au RPHO. Ce régime est aussi offert sur une base volontaire aux employés à temps partiel. Le coût des contributions au régime de retraite imputé aux charges de la Fondation pour l'exercice clos le 31 mars 2016 s'élève à 47 383 \$ (2015 : 35 501 \$). Compte tenu que l'information requise pour présenter l'information relative au régime n'est pas disponible, ce dernier est traité comme un régime à cotisations définies.

Dons

La Fondation a fait des dons totalisant 776 846 \$ à l'Hôpital au cours de l'exercice (2015 : 975 257 \$). La Fondation a également fait des dons totalisant 266 996 \$ à l'Institut du savoir Montfort, un organisme de bienfaisance nouvellement incorporé, au cours de l'exercice (2015 : nul).

Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Fondation s'est engagée à verser, en vertu d'ententes échéant d'ici mars 2020, un montant total de 1 352 320 \$ pour des contrats de service et la location d'un terrain pour stationnement.

Les versements pour les quatre prochains exercices sont les suivants :

2017	599 069 \$
2018	477 613 \$
2019	141 691 \$
2020	133 947 \$

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.